

VILLE DE LÉZIGNAN-CORBIÈRES
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU SAMEDI 28 MARS 2026

<u>OBJET</u> : LISTE DES DÉLIBÉRATIONS			
Nombre de conseillers en exercice : 33	Nombre de conseillers présents : 33	Nombre de votants : 33	Date de la convocation : 23 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit mars à 10 heures et trente minutes, le Conseil municipal de Lézignan-Corbières s'est assemblé au Palais des fêtes, Avenue Maréchal Foch sous la présidence de M. le Maire, Gérard FORCADA.

Étaient présents :

M. Gérard FORCADA, Mme Françoise CASTEL, M. William COMBES, Mme Christine BÉNET, M. Laurent MARTINEZ, Mme Corinne ARMERO, M. Michel MASUYER, Mme Sabrina FITO, M. El Mahdi DAHBI, Mme Mireille SANTINI, M. Alain-Marc GARCIA, Mme Christine FOULQUIER, M. Erik LE MOAL, Mme Pauline VILCHEZ, M. Christian ROIG, Mme Mélinda MARTIN, M. Jean-Charles PITT, Mme Magali GARY-BOBO, M. Thierry CAUMEIL, Mme Émilie FABREGAT, M. Philippe GALANO, Mme Vanessa BESLER, M. Bernard ROUSSET, Mme Angélique ARCIET, M. Jérôme BACAVE-ESTEVE, Mme Carol-Ann EHRHARD, M. André HERNANDEZ, Mme Valérie DUMONTET, M. Thierry DENARD, Mme Marie-Claude MARTINEZ, M. Denis PROVENT, Mme Dominique GEA, M. Michel CANO

Étaient absents : N/A

Avaient donné mandat : N/A

QUORUM : 17

PRÉSIDENT DE SÉANCE : Michel MASUYER puis Gérard FORCADA

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Françoise CASTEL

ASSESEURES : Mélinda MARTIN et Valérie DUMONTET

-Conformément à l'article L. 2121-25 du CGCT, « Dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune lorsqu'il existe »

-Selon l'article L. 2121-26 du CGCT, « Toute personne physique ou morale a le droit de demander communication des délibérations et des procès-verbaux du conseil municipal, des budgets et des comptes de la commune et des arrêtés municipaux »

FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS COMMUNALES

-Délibération n° 2026-38 : Élection du Maire – Le Conseil municipal proclame élu M. Gérard FORCADA en qualité de Maire de la commune

- Délibération n° 2026-39 : Détermination du nombre des adjoints – Le Conseil municipal approuve à l'unanimité

- Délibération n° 2026-40 : Élections des adjoints au Maire – Le Conseil municipal proclame élus adjoints au Maire les conseillers municipaux suivants :

- William COMBES : 1^{er} adjoint au Maire
- Christine BÉNET : 2^{ème} adjointe au Maire
- El Mahdi DAHBI : 3^{ème} adjoint au Maire
- Françoise CASTEL : 4^{ème} adjointe au Maire
- Michel MASUYER : 5^{ème} adjoint au Maire
- Sabrina FITO : 6^{ème} adjointe au Maire
- Laurent MARTINEZ : 7^{ème} adjoint au Maire
- Corinne ARMERO : 8^{ème} adjointe au Maire
- Alain-Marc GARCIA : 9^{ème} adjoint au Maire

-Délibération n° 2026-41 : Charte de l' élu local – Le Conseil municipal prend acte sans question ni observation de la lecture et de la distribution de la Charte de l' élu local